

Zeitschrift: Revue économique Suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 76 (1996)
Heft: 2: Marseille : port de la Suisse

Rubrik: La vie des entreprises

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

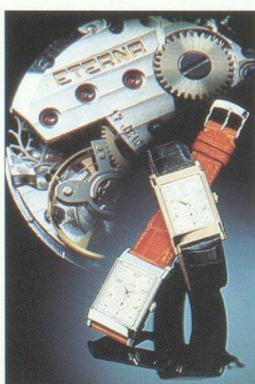
SULZER ASSURE LA SÉCURITÉ DU PARLEMENT EUROPÉEN

Sulzer Infra s'est vu confier, au début du Printemps, les installations de protection incendie, désenfumage et production thermo-frigorifique du nouvel hémicycle du Parlement Européen à Strasbourg.

La protection incendie couvre l'installation de sprinkler dans des locaux spécifiques ainsi que les réseaux de lutte contre l'incendie de l'ensemble du bâtiment. Toutes les installations de sécurité seront conformes aux règles les plus exigeantes en matière de bâtiments recevant du public et immeubles de grande hauteur.

Ces travaux dont le montant dépasse 45 millions de francs français nécessiteront l'exécution de plus de 400 plans « D.A.O. ». Le bureau d'études interne de Sulzer Infra sera connecté au serveur graphique et technique ainsi qu'à la messagerie électronique permettant le transfert de toutes les informations et le dialogue avec la cellule de maîtrise d'œuvre.

AVIS AUX COLLECTIONNEURS !



À l'occasion de son 140^e anniversaire, Eterna sort une montre en série numérotée et limitée, la « 1935 » jubilé, mais attention : seuls 140 exemplaires sont disponibles pour toute la France. En acier ou en or rose 18 carats, sur bracelet cuir, avec un cadran spécial, l'Eterna 1935 jubilé est équipée d'un mouvement AS 1727 original des années 50, dont

la fabrication est stoppée. Le fond transparent nous fait découvrir la perfection de son mouvement mécanique.

Vendue sur souscription, l'« Eterna 1935 jubilé » est livrée dans un élégant coffret d'acajou avec un certificat d'origine numéroté, accompagné d'un livret sur l'histoire d'Eterna depuis 1856. Prix public : version acier FRF 9 940.- ; version or 18 cts FRF 24 940.- .

Rubrique dirigée par
Isabelle DEÀK,
CCSF, 10, rue des Messageries,
75010 Paris
Tél : (01) 48 01 00 77



ayant affiché un chiffre d'affaires de 27 milliards en 1995 et un volume d'affaires de 34 milliards avec ses franchisés. Ecco et Adia constitueront un réseau d'environ 2.400 agences dans 36 pays, plaçant près de 300.000 personnes par jour.

La principale raison de ce rapprochement est la complémentarité géographique des deux groupes. Adia a une forte présence outre-Atlantique, un pied ferme au Japon, elle est leader au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suisse et en Australie. Ecco, de son côté, est numéro un en France, second marché mondial du travail temporaire, en Espagne, au Canada, en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est.

Les opérations boursières liées au rapprochement des deux groupes devraient être bouclées avant fin juillet. L'entité née de cette alliance sera cotée à Zurich, Paris et New-York.

L'UNITÉ FAIT LA FORCE

Début mai, la presse s'est fait l'écho du rapprochement de deux grands du travail temporaire, les groupes Adia et Ecco, qui les classera, si leur alliance est agréée par les autorités communautaires à Bruxelles, numéro un mondial du secteur devant Manpower. Le nouvel ensemble, délesté des activités de diversification d'Ecco (sécurité et nettoyage) pèsera 32 milliards, Manpower

“L'Assurance de la Qualité” : un Kit de qualité.

À près la parution de l'ouvrage « La certification ? oui mais... » (10.000 ex. vendus à ce jour), commenté dans le n° 2/95 de la Revue, notre Adhérent, Xavier Fauche, Gérant de la société Des Images Pour le Dire, cible davantage son propos, en publiant toujours sur le thème de l'assurance de la qualité, un kit de formation appelé Kit-Qual. 1. Il s'adresse tant à l'encadrement qu'aux formateurs.

Conçu sous forme de classeur, ce kit contient entre autres des fiches d'animations, des transparents



illustrés, des documents pour les stagiaires...

L'assurance de la qualité est de nos jours primordiale pour les entreprises. En faire connaître les principes et les applications à ses collaborateurs est chose ardue si l'on ne met pas en place les moyens nécessaires, soit à l'interne, soit en ayant recours à des spécialistes extérieurs.

Le Kit-Qual. 1 résout ce problème et permet d'appréhender le sujet de manière didactique et adaptable aux spécificités de l'entreprise. Prix : FRF 4.600.-.

Chiffre d'affaires consolidés du travail temporaire 1995

(Source : Adia-Ecco). En milliards de F. Fr

Adia & Ecco (Suisse, France)	32	(8 %)
Manpower (Etats-Unis)	27	
avec franchisés	35	(8 %)
Kelly (Etats-Unis)	13	(3 %)
Randstad (Pays-Bas)	12	(3 %)
Olsten (Etats-Unis)	8	(2 %)

Les chiffres entre parenthèses représentent la part de marché 1995.

NOVARTIS FRANCE A UN VISAGE

Dans le cadre du projet de fusion entre Ciba et Sandoz visant à la création de Novartis, les premières nominations des futurs dirigeants en France viennent d'être rendues publiques. La présidence de Novartis France a été confiée à Bernard Mesuré, actuel Président du Syndicat National de l'Industrie Pharmaceutique (S.N.I.P.). Bernard Mesuré vient d'être nommé, lors de l'Assemblée Générale du 22 mai 1996, Président de la Holding Produits Sandoz ; il succède ainsi à René Basdevant, qui dirigeait le Groupe Sandoz en France depuis 1982.

Hans Philippi, Président du Directoire de S.A. Ciba-Geigy et chef de la filiale Ciba France depuis 1989, prendra sa retraite.

Jean-Bertrand Drummen, actuellement Directeur Général de Sandoz France, assumera la responsabilité de « Finances et Administration » du Groupe Novartis France. Le secteur « Pharma » de la Division Novartis Santé sera dirigé par Bernard Chalchat, actuellement Président du directoire des Laboratoires Ciba-Geigy. Michel Roblot sera confirmé dans ses fonctions de responsable du secteur « Ciba Vision ».

Ces nominations prendront effet lorsque la nouvelle organisation pourra se mettre en place et surtout lorsque les différentes autorités européennes et nationales auront donné leur accord au projet de fusion et que les phases d'information et de consultation des représentants du

personnel auront été menées à bien. D'ici là, ce sont les actuels présidents et directeurs des Divisions/Fonctions des deux sociétés Ciba et Sandoz en France qui continuent à assumer l'intégralité de leurs responsabilités.

Bernard Mesuré



G. Delorme

Bernard Mesuré a effectué sa carrière, depuis 1961, au sein du Groupe Smithkline Beecham, où il a occupé différents postes de responsabilités de direction, tant nationales qu'internationales. Il exerce par ailleurs plusieurs mandats importants dans le secteur de la santé. Il est ainsi, notamment, Président de la Fédération Française des Industries de Santé et Administrateur de l'Agence Française du Médicament. Il continuera à assumer son mandat de Président du S.N.I.P.

COMMUNIQUÉ DE SWISSAIR

Nous avons demandé à Swissair de faire le point sur ce que sera dorénavant la desserte par la Compagnie de l'Aéroport de Genève-Cointrin. Communiqué :

“Le 3 avril dernier, le Conseil d’administration de Swissair a opté pour une nouvelle conception de l’horaire à compter de l’automne 1996, avec pour objectif de renforcer la compétitivité de la « plate-forme » Suisse et, parallèlement, d’améliorer la rentabilité de la compagnie aérienne. La stratégie de la plate-forme unique nécessite une concentration des vols long-courriers sur Zurich et l’instauration d’une « quatrième vague » dans les pointes de trafic de cet aéroport. En conséquence, tous les vols intercontinentaux - à l’exception des vols Genève-New York et Genève-Washington - seront regroupés à



Aéroport de Genève.

Zurich, les liaisons européennes au départ de Genève ne subissent aucune modification par rapport à la situation actuelle.

Concrètement : sur plus de 500 vols desservant Genève, 15 seront transférés à Zurich et seulement 3 % des passagers utilisant Cointrin seront concernés par cette mesure. Cependant, devant l’émotion suscitée en Suisse romande par ces projets, Swissair, lors de ses entretiens avec le Conseil fédéral, l’Office fédéral de l’aviation civile et des représentants des cantons de Genève et de Vaud, a réaffirmé son intention de ménager à Genève-Cointrin la place qui lui revient. C’est la raison pour laquelle le Groupe Swissair introduira une navette aérienne entre Genève et Zurich, dès l’automne prochain. Avec dix liaisons par jour effectuées avec les avions les plus modernes de sa flotte, Swissair offrira un pont aérien très performant, assurant les correspondances adéquates avec l’ensemble des vols intercontinentaux partant de Zurich. Dans de nombreux cas, le temps de voyage effectif entre Genève et la destination finale sera même raccourci par rapport à ce qui existe actuellement.

Ainsi, tout en préservant sa survie économique, Swissair continuera de défendre les intérêts des transports aériens de la Suisse tout entière. Pleinement consciente de ses responsabilités envers la Suisse romande, elle poursuivra le développement de ses prestations sur le réseau européen à partir de Genève-Cointrin et raccordera de manière optimale la Suisse romande au réseau intercontinental par le biais de la navette Genève-Zurich. D’autre part, Swissair salue la décision du Conseil fédéral de libéraliser la politique suisse des transports aériens et elle est convaincue que celle-ci se révélera fructueuse à l’échelle de la Suisse.”

